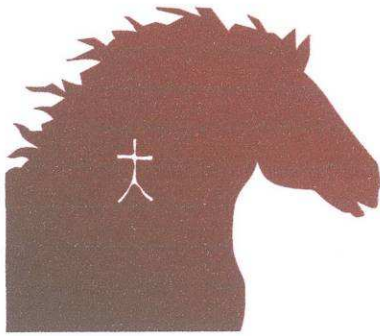


Le Cheval Breton



les Haras
nationaux

Institut français du cheval et de l'équitation

**Délégation Régionale de Bretagne
Institut Français du Cheval et de l'Équitation
les Haras Nationaux**

Haras national d'HENNEBONT
B.P. 127 - 56704 HENNEBONT CEDEX
☎ 02.97.36.20.27

Haras national de LAMBALLE
B.P. 10528 - 22405 LAMBALLE CEDEX
☎ 08 11 90 21 31

**SCHEMA DE SELECTION DES MALES BRETONS
ORGANISATION DU CONCOURS-VENTE 2010**

Parmi les neuf races françaises de chevaux de trait, la race bretonne bénéficie de sérieux atouts en matière de sélection et de commercialisation d'étalons :

- Elle bénéficie d'un circuit de sélection et de testage très complet et qui pourrait être encore amélioré (concours de modèle, épreuves d'utilisation, station de testage de Languidic, test de qualité de la semence, contrôle de filiation par les groupes sanguins, contrôle antidopage).
- Sa clientèle nationale s'étend sur le territoire de plus de la moitié des régions de France : elle fournit chaque année l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation près de la moitié des étalons de trait qu'ils achètent.
- Elle commercialise un certain nombre d'étalons aptes à la monte en liberté (protocole de testage de Languidic) auprès des éleveurs privés de tout le territoire français.
- Elle exporte chaque année plusieurs reproducteurs.

Pour conserver, sinon développer sa position commerciale, la race bretonne doit s'adapter à l'évolution du marché qui demande :

- des étalons de qualité aptes à l'insémination artificielle en semence fraîche transportée et éventuellement en semence congelée ;
- des étalons utilisables en monte en liberté ;
- des étalons pour la monte en main.

Les éleveurs-vendeurs d'étalons doivent s'attacher à agir pour que disparaissent les défauts encore reprochés aux étalons bretons :

- mauvais comportement à la saillie ou à la récolte de semence ;
- **animaux trop gras**, élevés dans des conditions artificielles ;
- **mauvais aplombs** ;
- **pieds de mauvaise qualité**, souvent à la suite d'une fourbure.

Le tempérament des étalons est important : ils doivent pouvoir être manipulés et présentés en toute sécurité.

① EXCES DE MARQUES BLANCHES DANS LA ROBE

Une commission spéciale statuera sur la recevabilité des sujets avant la présentation à l'un des concours de St-Thégonnec, Lamballe et Vitré.

Conformément au règlement du stud-book du cheval breton, seront éliminés de tous concours les sujets présentant l'un des critères suivants :

- une marque blanche sur le corps en dehors de la tête et des membres ;
- une balzane antérieure dépassant le canon (tolérance pour une pointe en face postérieure à hauteur du pli du genou, à l'appréciation de la commission) ;
- une balzane postérieure dépassant la base du jarret (avec une tolérance pour une pointe remontant à hauteur du pli du jarret, à l'appréciation de la commission) ;
- dont le ladre et (ou) le blanc sont présents entre, dans les naseaux et aux lèvres (cheval qui boit dans son blanc).

Un sujet éliminé pour excès de blanc, ne pourra plus être présenté sur aucun concours de la race.

② APPROBATION DES ETALONS DE LA RACE BRETONNE

Les mâles bretons se présentant devant la commission d'approbation doivent :

- être inscrits au concours au moins 15 jours avant ;
- être inscrits au programme d'élevage de la race bretonne ;
- être à jour de leurs vaccinations ;
- présenter un test négatif de recherche du gène porteur de l'Epidermolyse Bulleuse Jonctionnelle (EBJ).

Seront approuvés les animaux ayant obtenu la note de 15 à 2 ans ou 14 à 3 ans et plus.

La décision d'approbation est matérialisée par l'apposition d'un cachet sur le certificat d'inscription au Stud-book inséré dans le livret de l'étalon.

③ CONCOURS-EPREUVES DES ETALONS DE 2 et 3 ANS

En 2010, seront admis à participer aux concours des mâles bretons, à Saint Thégonnec, Lamballe et Vitré, tous les étalons de 2 ans et 3 ans répondant aux conditions énoncées ci-dessus.

Un jury unique, présidé par le Président du Syndicat du Cheval Breton ou son représentant, et composé de la Déléguée Régionale, Institut Français du Cheval et de l'Equitation en Bretagne ou d'un représentant de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation de Bretagne et de Messieurs René GUILLOU et André PLESSIS, officiera pour les trois concours de Vitré, Lamballe et St Thégonnec ainsi que pour le concours de rattrapage de Lamballe et pour le concours des 2 ans Languidic à Lamballe ; ils seront également juges au national et au concours vente pour cette catégorie .

Le jury répartira les étalons entre les deux catégories « Postier » et « Trait » en tenant compte de leur ascendance, de leur type, de leur conformation et de leurs allures. Ces deux catégories seront rappelées séparément.

Les meilleurs sujets pourront être présentés au concours national de la race.

Les mâles engagés sur l'un des 3 concours et ne pouvant être présentés pour raison médicale, certificat vétérinaire à l'appui, pourront être engagés au concours de rattrapage.

Sur ces concours-épreuves seront notés, mais non primés, les chevaux de 4 ans déjà approuvés et souhaitant participer au concours-vente.

④ CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS VENTE de REPRODUCTEURS DE LA RACE BRETONNE

En 2010, seront admis à participer au concours vente de la race, sur le site IFCE de Lamballe, tous les étalons de 2 ans, 3 ans et 4 ans, sous réserve :

- qu'ils aient auparavant obtenu l'avis favorable de la commission d'approbation ;
- qu'ils aient obtenu lors d'un concours étalon de l'année (Vitré, Lamballe, St Thégonnec, rattrapage Lamballe) au minimum la note de 15, ou au minimum la note de 14 pour les poulains de 2 ans Languidic.

Les tests de fonction sexuelle (2, 3 ou 4 ans) et d'aptitude à la monte en liberté (2 ans) seront réalisés en totalité à Lamballe entre le 23 août et le 1^{er} octobre 2010.

Les animaux accueillis à Lamballe devront être en bonne santé mais aucun prélèvement sanitaire ne sera exigé.

Ces tests sont conseillés mais ne sont plus obligatoires pour participer au concours vente de reproducteurs de la race bretonne. Cependant, l'IFCE n'achètera que des étalons testés préalablement. Les conditions techniques et tarifaires des tests de fertilité des mâles sont :

Spermogramme complet sur 5 jours : 134€ TTC (dont TVA 19,6%) + pension 9 € TTC/ jour (dont TVA 5,5%) soit pour 5 jours : **179 € TTC**

Les informations sur la qualification « Postier » ou « Trait » des étalons figureront dans le programme des achats de Lamballe ainsi que les aptitudes aux types de monte. La taille, le poids et le tour de canon seront renseignés le jour des achats.

⑤ ORGANISATION DU CONCOURS-VENTE

Les étalons participant au concours-vente seront répartis, pour être présentés et rappelés, entre les six catégories suivantes, prenant en compte leur âge et leur type :

- Etalons de 2 ans, aptes à la monte en liberté, protocole Languidic.
- Postiers de 2 ans.
- Traits de 2 ans.
- Postiers de 3 ans.
- Traits de 3 ans.
- Etalons de 4 ans.

⑥ CONTROLE DE MEDICATION

Un contrôle de médication sera effectué par sondage lors du concours-vente sur un certain nombre d'étalons présentés. Ce contrôle pourra également être effectué lors des tests de fonction sexuelle, à Lamballe, à partir du 23 août 2010.

La présence de tout produit interdit, dans l'urine d'un étalon contrôlé, exclura définitivement celui-ci des achats de l'IFCE.

Si, pour une raison médicale, un étalon a été récemment -ou est encore- sous traitement médicamenteux, son propriétaire est invité à remettre à la commission achat ou à l'IFCE, Haras national de Lamballe, lors de l'arrivée à la toise de l'étalon un certificat de son vétérinaire précisant le traitement pratiqué. L'avis d'un expert sera sollicité avant d'accepter sa participation.

⑦ PERIODE D'ESSAI AVANT ACQUISITION DEFINITIVE PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION

Les étalons retenus par l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation font l'objet d'un protocole d'accord préalable à l'achat, signé par le vendeur.

Ils subissent à l'issue du concours-vente les tests zootechniques suivants :

- examen clinique et locomoteur ;
- test métrite contagieuse ;

- test artérite virale ;
- test anémie infectieuse.

Cette période d'essai d'une durée maximale de **60 jours** se déroulera à l'IFCE, Haras national de Lamballe. En cas de résultat favorable, l'acquisition définitive sera prononcée. Dans le cas contraire, l'étalon sera rendu à son propriétaire.

⑧ SURPRIMES MAJORANT LE PRIX DES ETALONS DE 2 et 3 ANS ACHETES PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION

Afin de tenir compte de l'évolution de la demande, le prix d'achat des étalons de 2 ans et 3 ans sera modulé de la façon suivante, pour valoriser leurs aptitudes :

- surprime pour les étalons classés en concours départemental d'utilisation à l'attelage (circuit organisé en Bretagne pour les chevaux de race Bretonne), d'un montant fonction du meilleur total de points obtenu au classement d'un concours de l'année en cours, selon le barème suivant :

◆ Très bon	120 points et plus sur 180 :	450 euros
◆ Bon	95 à 119 points :	300 euros
◆ Assez bon	60 à 94 points :	150 euros
◆ Insuffisant	moins de 60 points :	Pas de surprime

- surprime pour les étalons ayant participé aux épreuves SHF ayant obtenu au moins :

➤ Une Première prime :	450 euros
➤ Une Deuxième prime :	300 euros

⑨ CONCOURS DES MALES D'UN AN

Dans leur année d'un an, les poulains entrant dans le circuit de sélection des étalons Bretons peuvent participer à un seul concours auquel cas ils se verront attribuer une prime destinée à :

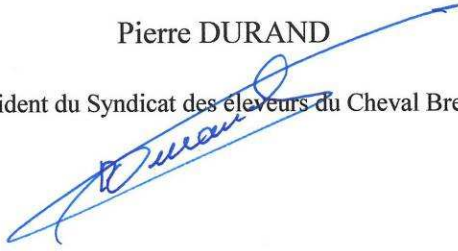
- contrôler leur identité ;
- vérifier leurs vaccinations contre la grippe ;
- juger si leur type, leur conformation, leurs tissus, leur état, leurs aplombs et leur démarche sont de qualité suffisante pour suivre le circuit de sélection des étalons.

Les poulains seront rappelés en faisant la distinction entre postiers et traits.

Lamballe, le 4 mai 2010

Pierre DURAND

Président du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton



Patrice ECOT

Déléguée Régionale de l'Institut français du cheval et
de l'équitation en Bretagne

